



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/48/74
S/25216
3 février 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-huitième session
QUESTIONS RELATIVES AUX DROITS
DE L'HOMME : SITUATIONS RELATIVES
AUX DROITS DE L'HOMME ET RAPPORTS
DES RAPPORTEURS ET REPRESENTANTS
SPECIAUX

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-huitième année

Lettre datée du 29 janvier 1993, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
de la Yougoslavie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le Mémoire sur les viols d'enfants, de fillettes et de femmes serbes commis dans le village de Novi Grad, commune d'Odzak (Bosnie-Herzégovine), déposé auprès de la Commission d'Etat pour les crimes de guerre (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point intitulé "Questions relatives aux droits de l'homme : situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux", et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Dragomir DJOKIC

ANNEXE

Mémorandum sur les viols d'enfants, de fillettes et de femmes serbes commis dans le village de Novi Grad, commune d'Odzak (Bosnie-Herzégovine)

Le présent mémorandum récapitule les renseignements - vérifiés - recueillis à ce jour sur les viols d'enfants, de fillettes et de femmes serbes, commis dans le village de Novi Grad entre le 8 mai et le 15 juillet 1992 par des membres des forces d'occupation croates. Il ne s'agit ici que d'une partie d'un dossier détaillé que nous avons établi sur les crimes de guerre et les actes de génocide commis contre la population serbe de la région de Bosanska Posavina dans les villages serbes suivants : Donja Dubica, Trnjak, Struke, Novi Grad, Gnjonica ainsi que dans le quartier serbe de Gornji Svilaj dans la commune d'Odzak.

La guerre a été imposée aux Serbes vivant dans cette partie de la Bosanska Posavina le 19 avril 1992. Ce jour-là, des unités de la Garde nationale croate de la République de Croatie ont traversé la Save et, avec la complicité de membres de l'Union démocratique croate des alentours de la commune d'Odzak en République de Bosnie-Herzégovine, elles ont commis leur premier crime en assassinant le parlementaire serbe du village de Struke, Rajko Djuric (fils de Dusan), Président de la section du Parti démocratique serbe du village de Donja Dubica.

Encerclés par ces forces ennemies, les villageois de Donja Dubica et de Trnjak ont fui leurs foyers. Les femmes et les enfants se sont réfugiés par colonnes entières à Novi Grad, le plus grand des villages serbes, où les Serbes de la région ont organisé une défense commune pour éviter d'être à nouveau victimes d'un génocide, comme ils l'avaient été les 7 et 8 décembre 1944. Rappelons que pendant ces deux jours, les hordes de Pavelic avaient massacré tous ceux qu'ils avaient rencontrés à Trnjak et Dubica. Sept cent treize hommes, femmes et enfants avaient été assassinés, pour la seule raison qu'ils étaient Serbes. Or, près d'un demi-siècle plus tard, le néo-fascisme s'acharne à nouveau sur les Serbes de la région. Ces villageois se sont trouvés coincés entre 16 villages croates et musulmans hostiles, dont Odzak.

Soumis, jour et nuit, à un tir d'artillerie dirigé contre eux à partir du territoire d'un autre Etat - la République de Croatie -, et plus particulièrement depuis le village de Jaruga, de l'autre côté de la Save, les villageois ont subi de lourdes pertes. Le village a été ravagé et nombre de ses défenseurs sont morts des suites de leurs blessures, faute de médicaments ou de soins appropriés. L'Organisation des Nations Unies et en particulier la FORPRONU ont été constamment tenues informées de la situation dramatique que vivait la population serbe de la région, mais, loin de voler à la rescousse, l'ONU et la FORPRONU n'ont même pas réagi.

Comme l'armée d'occupation de la République de Croatie avait assuré que si les défenseurs cessaient de résister, tous les villageois seraient autorisés à franchir la rivière pour passer en territoire serbe libre, les Serbes ont ajouté foi à ces paroles et accepté l'offre croate. Or, le 8 mai 1992, au lieu de se retrouver libres, les villageois ont été parqués

/...

dans les camps "Strolit" et dans l'école élémentaire d'Odzak. Au cours des 10 jours qui ont suivi, toutes les femmes et tous les enfants ont été ramenés au village par groupes. Cet acte délibéré des autorités oustachi a été fatal et pour les femmes et pour les enfants.

"Vatreni konji" (les Chevaux de feu), une unité spéciale du Conseil croate de défense, a commis d'innombrables crimes à l'encontre de civils serbes. Non contente de détruire et d'incendier des maisons et des lieux de culte dans les villages serbes de la commune d'Odzak, de torturer et d'assassiner les détenus des camps, elle s'est rendue tristement célèbre pour avoir systématiquement violé enfants, fillettes et femmes, notamment dans le village de Novi Grad. Ces crimes ont été accompagnés de sévices cruels, d'insultes et de brimades. Sachant que leurs victimes étaient sans défense puisque tous les hommes étaient détenus à Odzak, cette bande de fanatiques oustachi s'est livrée à des orgies d'un sadisme délirant jusqu'au 15 juillet 1992, date à laquelle la région a été libérée par l'armée de la République de Srpska. Maints exemples prouvent que ces fanatiques obéissaient à des pulsions d'ordre pathologique tout autant qu'à de forts sentiments irrédentistes.

En juin 1992, cette unité spéciale, qui relève de la 102e brigade du Conseil croate de défense, a enfermé 16 personnes (femmes et enfants) dans la maison de Djakovic (Branca) Mile à Novi Grad et y a mis le feu. Et ce n'est qu'en sautant par les fenêtres que les séquestrés ont pu s'échapper de justesse.

A Vrbovacki Lipik, après avoir ligoté Topic Milan (fils de Ljubo) et sa femme Topic Nada, accusés de posséder des armes, ils les ont entourés de paille à laquelle ils ont mis le feu afin de les forcer à avouer qu'ils possédaient des armes. Ce n'est que lorsque les flammes ont commencé à lécher les prisonniers qu'ils ont permis à ces derniers de s'éloigner du feu. Puis ils ont sauvagement battu Milan Topic et violé sa femme.

Les terroristes croates ont commis dans cette région de nombreux meurtres d'une cruauté et d'une brutalité indescriptibles. Bien qu'ils aient eu des armes à leur disposition en quantités plus que suffisantes, c'était le plus souvent en les battant et en les soumettant à d'effroyables tortures qu'ils tuaient leurs victimes. Topic Mihajlo (fils de Simo), surnommé Mijo, né en 1913 à Vrbovacki Lipik, a été tué le 5 juillet 1992 par Mato Barusic, un Oustachi du village de Pecnik, qui l'a lapidé comme au Moyen Age, faisant pleuvoir une pluie de pierres sur sa tête et sa poitrine. L'agonie était longue et pénible. Et même les femmes n'échappent pas à pareilles cruautés.

Les Oustachi ont enfermé Kakic Simka (fille de Mijo) dans une maison et l'ont brûlée vive; Lcsic Slavka (fille de Jovan), née en 1962 à Vrbovacki Lipik, a été tuée le 2 mai 1992 par Tado, un Oustachi du village de Pecnik. Celui-ci s'est même vanté de ce meurtre devant les détenus du camp, des Serbes, en disant que jamais son fusil ne ratait un Tchethnik.

Zoranovic Zorka (fille de Petar), une vieille femme de Novi Grad, née en 1913, a été tuée sans aucun motif devant sa propre maison par son voisin, un Oustachi du hameau de Potop*.

Les "chevaliers" de Tudjman se livraient au viol à la moindre occasion. Alors que les femmes étaient détenues au camp d'Odzak, les Oustachi ont raffiné ce crime en y ajoutant une brimade comme eux seuls pouvaient inventer. Ils ont organisé ce qu'ils ont appelé un "mariage de camp". Les victimes devaient être très différentes en apparence physique, âge, taille, niveau d'éducation, etc. C'est le gardien de camp adjoint, Josip Tolic, fils de Ruza, de Bele Bare près d'Odzak, qui a eu l'idée de cette forme de terreur et de brimade. La première expérience a porté sur une institutrice de Gradacac et un de ses codétenus, tous deux de nationalité serbe. Sous la menace des fusils, les partenaires désignés ont été forcés d'avoir des rapports sexuels sous les yeux des Oustachi. Cette première "nuit de noces" comme ils disaient s'est déroulée en musique : un détenu jouait de la guitare.

Dans un autre exemple, ils ont voulu contraindre des détenus serbes mineurs à violer Stoja, une jeune Serbe de Novi Grad qui souffrait de troubles mentaux. Comme ils s'y refusaient, les Oustachi les ont sauvagement battus puis ils ont promis "un bon dîner" aux autres détenus, affamés et émaciés, s'ils se portaient volontaires pour violer la jeune fille.

Après que des mères et grands-mères désespérées par ces viols répétés ont porté plainte à plusieurs reprises auprès du service oustachi de sécurité publique de Novi Grad, les Oustachi ont décrété que toutes les femmes et les fillettes seraient dorénavant logées dans deux maisons situées dans le voisinage immédiat de la station de police, expliquant qu'ainsi "elles seraient protégées des extrémistes croates". La plupart des femmes ont commis l'erreur fatale de les croire : en fait, ainsi regroupées, elles constituaient une proie encore plus facile pour les Oustachi déchaînés. Ceux-ci pénétraient en groupe dans ces maisons sans rencontrer le moindre obstacle et emmenaient qui ils voulaient, arrachant leurs victimes à leurs mères éplorées avec une brutalité sans nom.

Ils ne reculaient devant rien comme le montre ce qui est arrivé à Ninkovic Jovanka (fille de Drago). Pour lui faire dire où elle avait caché sa fille, ils ont placé un chiffon enflammé sur la paume de sa main mais elle a subi cette souffrance horrible sans se trahir, et sauvé ainsi sa fille.

Il ressort des enquêtes menées jusqu'à présent sur cette forme de crime à Novi Grad que 26 personnes âgées de 9 à 60 ans ont été violées. Sauf dans certains cas isolés, il s'agissait le plus souvent de viols commis en bande;

* L'identité de ce criminel oustachi fait actuellement l'objet d'une enquête.

ces bandes pouvaient comprendre jusqu'à huit criminels s'acharnant sur une seule victime*.

Les témoignages authentiques des victimes de viol ont été déposés auprès des autorités de la République de Srpska et de la Commission d'Etat pour les crimes de guerre et le crime de génocide de la République fédérative de Yougoslavie. Comme il s'agit là d'expériences d'ordre intime qui sont embarrassantes et profondément traumatisantes et afin de protéger l'anonymat des personnes intéressées, nous présentons les faits bruts qui témoignent de la gravité des épreuves traversées tout en désignant simplement par leurs initiales les victimes qui ont déposé. Comme il ne fait aucun doute que les victimes les plus tragiques de cette guerre sont les enfants, c'est par un exemple de crime commis à l'encontre de l'un d'entre eux que nous commencerons :

SM - 9 ans et 8 mois, violée le 5 juillet 1992 par Mato Barukcic du village de Pecnik.

Voici ce qu'un témoin, Radulovic D. Danica, dit de ce crime : "Le 5 juillet 1992, Mato Barukcic, un Oustachi du village de Pecnik, a pénétré dans la maison. Il a commencé à me frapper et à tripoter les jambes de la petite, en s'exclamant sur leur beauté. Il m'a menacée d'un fusil et m'a mis un couteau sur la gorge. Puis, il s'est brusquement emparé de mon assiette et s'est mis à manger. Il m'a donné l'ordre d'aller enterrer le grand-père, Mihajlo Topic (79 ans) qu'il avait tué, en me disant que d'autres l'avaient tué. Il l'avait tué à coups de pierre. Je ne voulais pas y aller et il m'a donné des coups de pied et de poing en m'insultant et en maudissant ma mère,

* Le viol est un crime d'un genre particulier : affectant les organes de reproduction de la victime, il entraîne des traumatismes qui affectent toute la vie de cette dernière. Bien des facteurs se conjuguent pour empêcher que toute la lumière soit faite sur le caractère massif des viols commis :

Premièrement, les femmes ont été assez nombreuses à déclarer qu'elles ne feraient de dépositions que lorsque les membres de leurs familles seraient revenus des camps croates, où ils étaient détenus, car elles craignaient à juste titre pour leur vie;

Deuxièmement, les victimes appartiennent à une société patriarcale et pour cette raison notamment, elles répugnent à donner des détails sur les épreuves traversées même si on leur donne l'assurance que leur anonymat sera protégé;

Troisièmement, il faudrait que l'on demande à un certain nombre de femmes qui ont quitté la région immédiatement après la libération afin de se réfugier dans leurs familles en Serbie ou à l'étranger de faire une déposition dès leur retour dans la région. Il est indispensable de planifier et d'organiser la protection de ces victimes. Ce sera là pour de longues années une affaire de conscience pour les organisations humanitaires et pour un certain nombre d'autres institutions nationales et étrangères.

/...

qui était une Tchethnik. Il s'est mis à entraîner la petite SM en dehors de la maison et j'ai essayé de l'en empêcher. Il m'a arraché la fillette et l'a emmenée dans les bois situés à un kilomètre environ de la maison. Je me suis mise à hurler pour appeler au secours et Radulovic T. Stretko est venu. Je lui ai dit que l'Oustachi avait emmené la petite dans les bois. Un agent de police, le fils de Joze Jurisic, est arrivé, et le fils de Pera Vranic est parti en chercher trois autres car ils n'osaient pas partir seuls chercher l'enfant. Au bout d'un moment, ils l'ont ramenée en larmes avec ses vêtements tout en désordre."

Radulovic T. Sretko, un autre témoin, fait notamment la déclaration suivante à propos du même crime : "Le 5 juillet 1992, j'ai entendu crier et je me suis précipité en dehors de la maison. J'ai vu un Oustachi qui traversait mon champ de pommes de terre en entraînant la petite LSM, qui avait 9 ans, vers les bois. J'ai arrêté deux soldats qui ont appelé la police. Deux policiers ont pénétré dans les bois puis sont revenus, sans avoir vu personne. Ils y sont retournés et ont trouvé des traces (des brins d'herbe écrasés) puis ils ont aperçu le criminel avec l'enfant. J'ai entendu des coups de feu puis le criminel est revenu encadré par les policiers, avec l'enfant."

Dans une déclaration faite par OPS, une victime de 15 ans, celle-ci dit notamment : "Le 3 juillet 1992, à 11 heures du soir, un groupe d'Oustachi est venu en camionnette et en voiture jusqu'à la maison de Drago Vladic où nous étions une quinzaine de femmes et d'enfants. Ils ont pénétré tous les huit dans la maison, armés, et munis de torches électriques et ils ont commencé à frapper tout le monde à coups de trique. Ils m'ont ordonné de sortir et comme je refusais, ils ont entrepris de m'arracher à ma mère qui s'agrippait à moi. Elle les a suppliés de ne pas m'emmener en leur disant : 'Moi aussi je suis Croate'. Mais ils se sont mis à la frapper également et ils m'ont poussée dehors. Ils m'ont emmenée avec une autre fille, ALV, jusqu'à Posavska Mahala, moi dans la maison de Mate Brnic et ALV dans les bois des alentours. Marjan Brnic est resté avec ALV. Puis il m'a violée pendant que Ilija Brnic montait la garde. Alors que Ilija Brnic pénétrait dans la chambre pour me violer à son tour, la police est arrivée et nous a tous emmenés au poste de police de Novi Grad. Ensuite ils ont aussi amené là ALV et Marjan Brnic. Puis un homme de la famille d'Ilija Brnic est entré dans le poste de police, en uniforme et armé. Il a menacé les policiers de soulever tout le village de Posavska Mahala et de démolir le poste de police si les policiers ne relâchaient pas les deux hommes. Alors ils les ont relâchés, leur ont rendu leurs armes, et Juro, le chef des policiers, nous a ramenées à la maison, ALV et moi."

Dans une déclaration relative à un autre viol qu'elle a subi, la même personne a dit : "Le 12 juillet 1992 à 8 heures du soir, deux Oustachi se sont présentés devant la maison de Panta Tadic et nous ont ordonné à tous (nous étions une trentaine de femmes et d'enfants) de nous aligner dans la cour. Entre-temps, un autre Oustachi armé était venu se poster au portail. Ils m'ont obligée à monter dans une voiture ainsi que LAT et ils nous ont emmenées dans une maison de Novo Selo. Là j'ai été violée par un Oustachi du nom de 'Cutura'. Ensuite une quinzaine d'autres Oustachi sont arrivés. Trois d'entre eux m'ont violée, dont un qui répondait au nom de 'Patak'. A 9 heures environ, les Oustachi Marko et Ilija m'ont ramenée à la maison."

BPM, âgée de 17 ans, déclare : "Dans la nuit du 13 au 14 juillet 1992, les Oustachi nous ont amenées au camp de Bosanski Brod, un entrepôt de matériaux de construction, et ils ont séparé les fillettes et les jeunes filles des femmes plus âgées. Ils m'ont emmenée dans une pièce à part avec MDjJ, NTB, ZGA, BMJ et BDM. Ce jour-là, Jurica Bozic est venu me chercher, m'a emmenée dans la pièce voisine et m'a violée. Deux jours plus tard, c'est

Anto Golubovic qui est venu et il m'a violée sous la menace dans une maison voisine. Topolovac Simo m'a violée dans la voiture près de la raffinerie de pétrole et Tolic Josip m'a violée dans la même maison que Anto Golubovic. Golubovic, Anto et Topolovac Simo sont venus me chercher à plusieurs reprises et m'ont violée."

MDjJ, âgée de 21 ans, déclare : "Après avoir quitté le camp d'Odzak, toutes les femmes et les jeunes filles de Novi Grad sont reparties chez elles. C'est précisément à ce moment-là que leur supplice a commencé, en particulier pour les plus jeunes. Environ 25 femmes et jeunes filles ont été installées dans la maison de Mile Djakovic. Mon supplice a commencé le 10 juillet 1992 lorsqu'Anto Golubovic, le garde du camp d'Odzak, et ses adjoints Josip Tolic et Jurica Bozic m'ont emmenée de force avec NTB et BJM à Bosanski Brod. Ils nous ont assurées qu'ils voulaient nous protéger de la brutalité des extrémistes. Tandis que mes amies étaient emmenées de force hors du camp (NTB par Josip Tolic et les autres par les Oustachi qui avaient reçu d'Anto et Josip l'autorisation de le faire), j'ai bénéficié de la protection du garde de la prison jusqu'au 8 août 1992. Ce jour-là, il m'a menacée et m'a fait du chantage en me disant qu'il se vengerait sur mon frère et mon père. Il m'a forcée à avoir des rapports sexuels avec lui. Il m'a violée dans l'appartement d'un de ses amis; le 18 août 1992, j'ai été échangée et mon frère et un cousin sont restés au camp."

SNM, âgée de 42 ans, déclare : "Le 4 juin 1992, vers 1 h 30, deux voitures se sont arrêtées devant la maison de Mira Brocilovic où 14 femmes et enfants se trouvaient cachés. Les occupants des voitures se sont mis à tirer, puis à jurer et à nous accuser de cacher des Tchetsniks. Ils nous ont ordonné de sortir de la maison. Ils nous ont ensuite ordonné de nous aligner, ont forcé quatre d'entre nous, c'est-à-dire moi-même, TDjN, PSD et TLLj, à monter dans une voiture et ils nous ont emmenées à Posavska Mahala. Ils m'ont emmenée dans le grenier d'une écurie, dans une maison voisine. Après m'avoir menacée d'un couteau, cinq Oustachi m'ont violée. Il s'agit de Brnjic Marjan, Barukcic Jozo, Glavas Ilija, Glavas Pavao et Barukcic Martin. Vers 5 h 30, ils nous ont emmenées à travers la forêt et se sont mis à tirer sur nous par derrière."

LTA, âgée de 26 ans, déclare : "Le 12 juillet 1992, vers 20 heures, trois Oustachi se sont présentés à la maison, où se trouvaient une quinzaine de femmes. Ils portaient des uniformes avec l'emblème du drapeau à damiers et ils étaient armés. Ils nous ont toutes obligées à sortir de la maison et nous ont contraintes à nous mettre en ligne dans la cour. Ils nous ont poussées dans une voiture, OPS et moi, et ils nous ont emmenées à Novo Selo. En partant, un Oustachi appelé 'Patak' a tiré des coups de feu en direction des fenêtres des maisons environnantes. Ils nous ont séparées et nous ont fait entrer dans des pièces différentes. Un Oustachi appelé 'Cutura' est entré et m'a donné des pilules contraceptives. Ensuite, l'Oustachi répondant au nom de 'Patak' est arrivé et m'a violée, de même qu'un certain Niko, de Novo Selo. Six Oustachi sont ensuite entrés avec leur casque sur la tête. Ils étaient sales, comme s'ils sortaient des tranchées et tous les six m'ont violée. Vers 8 h 30 le lendemain matin, ils nous ont ramenées chez nous."

TLLj, âgée de 37 ans, déclare : "Dans la nuit du 4 au 5 juin 1992, à 12 h 30, deux voitures se sont arrêtées devant la maison de Drago Ninkovic. Cinq Oustachi sont entrés. Il s'agit de Marjan Brnic, Ilija Glavas, Pero Glavas, Ilija Juric et Jozo Barukcic. Ils m'ont obligée à sortir et à rentrer chez Mira Brocilo. Ils y ont également emmené TTjM, SNM et PSD. Ils nous ont ensuite toutes conduites au village de Posavska Mahala. Ils ont alors fait entrer de force TTjM, SNM et PSD dans la maison de Mate Barbara et moi ils m'ont obligée à entrer chez Jela Glavas. Martin Barukcic est arrivé le premier dans la pièce où j'étais et Marjan Brnic, Ilija Glavas, Pavo Glavas, Ilija Juric et Jozo Barukcic l'ont rejoint. Ils m'ont tous violée. A 5 h 30

/...

du matin, ils nous ont renvoyées chez nous à pied en tirant des coups de feu dans notre dos."

PCD, âgée de 22 ans, déclare : "Dans la nuit du 4 au 5 juin 1992, à 1 h 30, deux voitures se sont arrêtées devant la maison de Mila Brocilo où j'étais cachée avec quatre autres femmes, deux garçonnets et quatre autres enfants. Ils nous ont toutes obligées à sortir de la maison. Ils ont maudit nos mères serbes et nous ont accusées de cacher des Tchetsniks. Ils m'ont fait entrer de force dans une voiture avec TDjM, CNM et TLLj et nous ont conduites par une route forestière jusqu'à la maison de Mate Barbara à Posavska Mahala. Ils nous ont mises dans des chambres. Marjan Brnic est entré le premier dans la pièce où j'étais et il m'a violée en menaçant de me tuer. Ensuite, Glavas (fils d'Ivo) Pavo, Glavas (fils d'Ivo) Ilija, Juric (fils de Marko) Ilija, Barukcic (fils de Jurke) Mato et Barukcic M. Jozo m'ont tous violée. Vers 5 h 30 du matin, ils nous ont renvoyées chez nous par la forêt en tirant des coups de feu dans notre dos."

TDjM, âgée de 29 ans, déclare : "Dans la nuit du 4 au 5 juin 1992, deux voitures se sont arrêtées devant la maison de Mira Brocilo et cinq Oustachi sont entrés. Il s'agit de Marjan Brnic, Jozo Barukcic, Ilija Glavas, Pavo Glavas et Martin Barukcic. Ilija Juric était aussi avec eux. Ils nous ont obligées, CNM, PSD et moi, à sortir de la maison et nous ont emmenées chez Mate Barbara dans le village de Posavska Mahala. Ils nous ont mises dans des pièces différentes. Marjan Brnic a été le premier à venir dans la pièce où j'étais. Tous ceux que j'ai cités l'ont rejoint. Ils m'ont tous violée. Ils m'ont frappée et ont proféré des jurons en maudissant ma mère et en la traitant de Tchetsnik. A 5 h 30 du matin, ils nous ont fait remonter en voiture, puis ils nous ont renvoyées chez nous en tirant des coups de feu dans notre dos."

RKB, âgée de 38 ans, déclare : "Le 7 juin 1992, vers midi, cinq Oustachi en uniforme et armés se sont présentés devant ma maison. Trois d'entre eux sont entrés. Les deux premiers se sont emparés de tout ce qu'il y avait de précieux et le troisième est entré dans la pièce où je me trouvais. Après m'avoir menacée de son arme et d'un couteau, il m'a violée et m'a obligée à commettre des actes pervers. Les noms de ces criminels sont connus parce qu'ils ont violé d'autres femmes dans le village."

KPV, âgée de 40 ans, déclare : "Le 30 juin 1992, à 16 heures, cinq Oustachi en uniforme et armés se sont présentés devant ma maison. Deux d'entre eux sont entrés et deux autres sont allés dans une maison voisine. Il y avait aussi parmi eux le fils de Mate Tipura, de Posavska Mahala. L'un des Oustachi m'a ensuite violée. Il s'agit d'un membre du célèbre gang d'Oustachi connu sous le nom de 'Vatreni konji'. L'autre groupe s'est rendu dans la maison de Ljubisa Sisljagic et ils ont violé RPS. Trois ou quatre jours plus tard, le même Oustachi est revenu avec un autre. Ils ont fait sortir ma mère de la pièce et m'ont tous les deux violée."

Dans sa déclaration, JSM, âgée de 36 ans, déclare, entre autres : "Le 30 juin 1992, vers 13 h 30, une fourgonnette jaune transportant quatre Oustachi armés et en uniforme s'est arrêtée devant la maison. Trois d'entre eux sont entrés et le dernier est resté dans la fourgonnette. Ils ont prétendu qu'ils cherchaient des armes et ont menacé de tuer mes enfants. Les trois premiers Oustachi m'ont traînée de force à l'étage supérieur et m'ont tous les trois violée. J'ai appris par la suite que deux d'entre eux étaient de Posavska Mahala et les deux autres de Donji Svilaj. Il s'agit du même gang de criminels qui violent les femmes dans les villages."

JVJ, âgée de 50 ans, a souligné ce qui suit dans sa déclaration : "Le 3 juin 1992, trois Oustachi se sont présentés chez moi en déclarant qu'ils cherchaient des armes. Nous étions une dizaine de femmes et trois enfants.

/...

Ils nous ont rassemblés. Ils m'ont emmenée dans une maison à Potocanski Lipik et là deux d'entre eux m'ont violée. Je sais que l'un d'entre eux est né en 1970. Ils m'ont ensuite ordonné de rentrer chez moi en passant par la forêt. Ils appartenaient au groupe connu sous le nom de 'Vatreni konji', groupe qui fait partie du Conseil de défense croate."

Les viols massifs ne suffisant pas aux extrémistes croates, ils ont trouvé d'autres moyens d'humilier leurs victimes. Un exemple caractéristique est celui d'une mère de famille de 37 ans, qui, après avoir été violée le 8 juin 1992 par Sicic Pavo (fils d'Ive) a été obligée de se promener nue dans le village, en plein jour.

Nous avons été pris en otage du 13 au 15 juillet 1992, après la défaite de l'armée de la République croate dans la région et sa retraite devant l'armée de la République serbe. Il y avait parmi nous des hommes, prisonniers au camp, mais aussi un grand nombre de femmes et de fillettes serbes. On a obligé les civils à creuser des tranchées, en particulier pendant les tirs d'artillerie, si bien qu'un grand nombre d'entre eux ont été tués ou gravement blessés. Les femmes et les jeunes filles ont été violées avant d'être échangées contre des soldats croates prisonniers.

Pendant toute la durée de leur détention au camp de Bosanski Brod, les femmes et les jeunes filles ont constamment été maltraitées et violées. Un professeur de Dervenja, un Serbe, profitant de la première visite de représentants de la Croix-Rouge internationale, les a informés (en leur glissant un message) de ce que les Oustachi croates cachaient des femmes et des jeunes filles dans le camp. La Croix-Rouge internationale les a trouvées et ces victimes ont pu être échangées. Cet honorable professeur a par la suite été battu à mort par les Oustachi devant tout le camp pour avoir "trahi le secret des Oustachi". Les coupables sont Golubovic (fils de Marko) Anto d'Odzak et Tolic Josip, fils de Ruza de Bele Bare, près d'Odzak.

Les violeurs criminels du village de Novi Grad ont laissé derrière eux un document écrit qui témoigne de leurs crimes. Il s'agit du rapport du Service de sécurité de Novi Grad daté du 15 juin 1992. Neuf crimes y sont consignés pour la seule nuit du 4 au 5 juin 1992. Ces rapports ont été remplis par les grands-mères ou les mères des victimes des viols ou par les victimes elles-mêmes. Les autorités oustachi n'ont absolument rien fait pour empêcher leurs accusatrices de rapporter ces crimes, le viol faisant partie des méthodes préconisées par les autorités croates.

On trouvera ci-joint à l'annexe I du présent mémoire une photocopie du rapport en question. L'original a été transmis à la Commission d'Etat pour les crimes de guerre et le crime de génocide.

Les Oustachi ont systématiquement commis dans cette région des atrocités auxquelles les prêtres catholiques ont également participé, en apportant leur soutien psychologique et moral. Dans le camp installé dans l'école élémentaire de Novi Grad, dans une pièce près de laquelle des Serbes ont été torturés et tués, on a trouvé un missel catholique ouvert à la page "récitez vos prières". La carte de visite de Pera Simic servait de marque-page et on pouvait lire : "O Dieu, exauce les prières de ceux qui te prient humblement et pardonne leurs péchés à ceux qui se confessent et implorent ton pardon et ta paix miséricordieuse. Accorde-nous ta clémence généreuse, donne-nous l'absolution de tous nos péchés et épargne-nous le châtiment que nous méritons."

On trouvera à l'annexe II de ce mémoire une liste des personnes qui se sont rendues coupables de crimes de guerre et du crime de génocide au village de Novi Grad. Cette liste a été établie à partir des déclarations des victimes et des dépositions des témoins. On est en train de recueillir des données complètes sur d'autres victimes de crimes de guerre et du crime de génocide commis dans ces régions serbes ainsi que sur les coupables.

/...

APPENDICE I

Rapport du Service de sécurité de Novi Grad en date
du 15 juin 1992

5 ET 6 JUIN 1992, DE 7 HEURES A 17 HEURES

- 10 h 10 - Nous avons mis 20 litres d'essence dans la Golf conduite par Cubel Mato.

- 11 heures - Dans la nuit du 4 au 5 juin 1992, à 1 h 30, cinq individus armés en tenue de camouflage ont enlevé de la maison de Brocilovic Mira quatre femmes et se sont dirigés vers Posavska Mahala (en provenance de G. Brezik) et les ont installées par deux dans deux maisons différentes où elles ont été violées par un grand nombre d'hommes. Ce cas a été rapporté par Djekic Milica, mère de trois enfants, née en 1963 à G. Klakar, commune de Bosanski Brod, habitant à Belgrade. Elle dit qu'elle a été violée par cinq hommes si sauvagement qu'elle a saigné abondamment. Il lui a été établi une attestation lui permettant d'aller au centre de santé d'Odzak et l'obligeant à revenir.

- Il a été établi à l'intention des personnes suivantes une attestation leur permettant de passer une visite médicale : Krsic Bosiljka, Djekic Milica.

- 11 h 30 - Des femmes et des enfants se sont rassemblés devant le poste de sécurité publique de Novi Grad. Ils étaient une quarantaine. Certains d'entre eux pleuraient, d'autres se lamentaient et disaient qu'ils n'osaient pas rentrer chez eux parce qu'ils avaient peur des violeurs et des pillards. La police militaire ainsi que le chef du poste de sécurité publique d'Odzak ont été saisis de l'affaire. Lorsque nous avons demandé à la foule de se disperser, elle est rentrée chez elle à 15 h 45.

- Midi - Stjepanovic Anto, de Sijekovac, né le 17 novembre 1930 à Korace, commune de Bosanski Brod, carte d'identité No 87/82, établie le 19 janvier 1982 à Bosanski Brod, a pris chez Djordjic Dobra des effets pour les transporter de Novi Grad à Sijekovac.

Inventaire : un réfrigérateur, un séchoir à linge, des rayons métalliques, des draps de lit, de la vaisselle et quelques outils d'atelier d'usinage. Ces affaires appartiennent à Djordjic Dobra, beau-fils de Stjepanovic Anto. Dobra et sa femme vivent en Allemagne.

- 14 heures - Une femme mariée aurait disparu, enlevée avec trois autres femmes dans la nuit du jeudi 4 au 5 juin 1992 de la maison de Mira Brocilovic. La personne disparue s'appelle Stojanovic Duska, épouse de Zivko Stojanovic. Sa disparition a été signalée par sa grand-mère Ruza Bogdanovic, de N. Grad. A 17 heures, Ruza a signalé que Duska était rentrée vers 15 heures et qu'elle avait été également violée.

- 16 h 30 - Lesic Ljubica, qui avait été violée dans la nuit du 4 au 5 juin 1992, a été transportée au centre de santé d'Odzak par des éléments de la patrouille du premier secteur de Kopic Andrija. Lesic Ljubica est rentrée à 17 heures. Les résultats de l'examen médical sont chez le médecin à Odzak.

Vanga Ivan, de la police militaire, a amené pour interrogation Milica Djokic, qui avait été violée. A 17 heures, il l'a emmenée à N. Grad.

- 18 h 30 - Une voiture "Jugo" bleu marine, immatriculée N. MD 295-12 a été vue en stationnement près de l'auberge de Bumbic Neda. La présence de cette voiture a été signalée par Krsic Bosiljka, qui dit l'avoir repérée également près de sa maison et dans le quartier. Elle pense également qu'il s'agit de certains des violeurs. Une patrouille a été envoyée sur les lieux, mais la voiture était partie dans une direction inconnue.

/...

- 18 h 40 - Un détachement du premier secteur, conduit par Vranic Tadjia, en patrouille à Brbovacki Lipik, a appris de Grudelj Marjan que Brica Marjan, de P. Mahala, avait mis en joue Mrcic Jelena, de Lipik, lui demandant de remettre les armes. Il lui avait dit qu'il était autorisé à le faire.

- 18 h 45 - Ribic Mara, de N. Grad, née le 11 août 1933, a dit avoir été violée. Quatre hommes armés et en tenue de camouflage avaient fait irruption chez elle. Ils lui ont d'abord demandé de leur remettre les armes qu'elle avait et ensuite l'un d'entre eux l'a emmenée dans un bâtiment démoli et a pris ses deux bagues et sa chaîne en or. Ils l'ont ensuite violée. Ils sont venus à bord d'une "Jugo 45" bleue. Ils ont emporté le téléviseur, le magnétoscope et une bague en or de Djuka Pavic.

- 19 heures - Une patrouille composée de Zratic Mato, Grgic Stjepan, Kopic Andrija et Antunovic Jurica, qui inspectait la zone et les décharges, ont trouvé, le 5 juin 1992, à 19 h 30, deux bombes et un masque de protection ainsi que des ustensiles de cuisine.

- 22 h 40 - Dujak Anto et Vanga Ivan sont venus avec deux agents de la police militaire. Ils ont dit qu'ils étaient venus nous aider ce soir et qu'ils reviendraient de temps à autre la nuit.

Lovric Zoran ne s'est pas présenté pour la relève.

L'assistant du chef du poste de
sécurité publique de N. Grad

Brkic

APPENDICE II

Liste d'auteurs de viols et formations militaires
auxquelles ils appartiennent

Les personnes dont les noms figurent ci-après ont servi du mois de mai au mois d'août 1992 dans les unités régulières des forces armées de la République de Croatie, en particulier dans la 102e brigade du Conseil de défense croate en tant que commandants de petites unités engagées dans des opérations militaires dans la commune d'Odzak. Il s'agit par ailleurs de membres d'une unité spéciale du Conseil de défense croate appelée "Vatreni konji" (chevaux de feu) qui, en tant que partie intégrante de cette unité, ont commis des crimes de guerre contre la population civile serbe. Ils ont détruit et brûlé des maisons et des lieux de culte dans la commune d'Odzak, ils ont maltraité et tué des prisonniers et ont, en particulier, participé à grande échelle à des viols d'enfants, de filles et de femmes serbes, crimes qui s'accompagnaient de graves sévices, de violences et d'humiliations.

1. GULOBOVIC (fils de Marco) ANTO, né le 4 octobre 1969 à Gradacac, habitant à Odzak, No 152 rue M. Tita, actuellement au front à Orasje.
2. AHMETOVIC (fils de Hilme) IBRAHIM, alias "Ibe", né le 8 août 1958 à Odzak, habitant à Odzak, No 11 rue Mihe Miletica, en fuite.
3. PUDIC (fils de Mate) ILIJA, né le 20 novembre 1959 à Odzak, habitant à Posavska Mahala, commune d'Odzak, en fuite.
4. JUSIC (fils de Marko) ILIJA, né le 7 octobre 1948 à Odzak, habitant à Potocani, commune d'Odzak, en fuite.
5. STAZIC (fils de Jure) ANTO, né le 18 mai 1970 à Odzak, habitant à Odzak, No 173 rue R. Porobica, en fuite.
6. BAJUSTIC (fils de Stjepan) MARKO, né le 2 juin 1961 à Posavska Mahala, commune d'Odzak, habitant à Posavska Mahala, en fuite.
7. HRNJKAS (fils de Pave) MARKO, né le 1er janvier 1964 à Prnjavor, commune d'Odzak, habitant à Prnjavor, en fuite.
8. GLAVAS (fils de Ive) PAVO, né le 7 décembre 1951 à Posavska Mahala, commune d'Odzak, habitant à Posavska Mahala, en fuite.
9. BARUKCIC (fils de Martin) JOZO, né le 1er mars 1961 à Posavska Mahala, commune d'Odzak, habitant à Posavska Mahala, en fuite.
10. CALUSIC (fils de Mate) MARIJAN, né le 17 juin 1967 à Potocani, commune d'Odzak, habitant à Potocani, en fuite.
11. BRNJIC (fils de Mate) MARIJAN, né le 15 juin 1966 à Posavska Mahala, commune d'Odzak, habitant à Posavska Mahala, en fuite.
12. CALUSIC (fils de Mate) JURO, né le 13 mars 1964 à Potocani, commune d'Odzak, habitant à Potocani, en fuite.
13. CALUSIC (fils de Jure) MATO, né le 24 février 1935 à Potocani, commune d'Odzak, habitant à Potocani, en fuite.
14. GLAVAS (fils de Ive) ILIJA, né le 1er mai 1968 à Posavska Mahala, commune d'Odzak, habitant à Posavska Mahala, en fuite.
15. STANIC (fils de Ive) MARKO, né le 17 mars 1957 à Donja Dubica, commune d'Odzak, habitant à Donja Dubica, en fuite.
16. CUKIC (fils de Sime) JOZO, né le 24 mars 1967 à Donja Dubica, commune d'Odzak, habitant à Donja Dubica, en fuite.

/...

17. JURIC (fils de Jozé) MARINKO, né le 2 février 1960 à Donja Dubica, commune d'Odzak, habitant à Donja Dubica, en fuite.
18. CUKIC (fils de Jure) SIMO, né à Donja Dubica, commune d'Odzak, habitant à Donja Dubica, en fuite.
19. JURIC (fils de Ive) ANDJELKO, né le 21 mai 1965 à Donja Dubica, commune d'Odzak, habitant à Donja Dubica, en fuite.
20. JURIC (fils de Petar) JOZO, né le 12 septembre 1962 à Posavski Samac, habitant à Donja Dubica, en fuite.
21. KIKIC (fils de Stjepan) MARKO, né le 2 novembre 1953 à Odzak, détenu à la prison de district de Doboï.
22. TOLIC (Ruza) JOSIP, de Bijele Bare, né en 1967, habitant dans la commune d'Odzak, actuellement au front à Orasje.
23. TOPOLOVAC SIMO, d'Ada, commune d'Odzak, en fuite*.
24. KAURINOVIC MARKO, alias "Patak", de Posavska Mahala, commune d'Odzak, en fuite.
25. BOZIC JURICA, de Potocani, commune d'Odzak, en fuite.
26. BARUSIC (fils de Jure) MATO, alias "Martinac", de Posavska Mahala, commune d'Odzak, en fuite.
27. BARIKCIC MATO, né en 1966, du village de Pecbuha, commune de Modrica, en fuite.
28. JURIC (fils de Pave) ILIJA, alias "Bekrija", de Potocani, commune d'Odzak, en fuite.
29. SICIC (fils de Ive) PAVO, de Posavska Mahala, commune d'Odzak, en liberté.
30. SVRZLIC (fils de Petar) ANTO, né en 1967, de Donji Svilaj, commune d'Odzak, en fuite.
31. KOPACEVIC (fils de Ante) JURO, né en 1962, de Donji Svilaj, commune d'Odzak, en fuite.
32. ... NIKO, de Novo Selo, commune d'Odzak, en fuite.
33. ... alias "Cutura", commune d'Odzak, en fuite.
34. DJOJIC ILIJA, alias "Kelin", de Novo Selo, commune d'Odzak.
35. DJOJIC TOMO, de Novo Selo, commune d'Odzak, en fuite.
36. TIPURA (fils de Mate) ..., de Posavska Mahala, commune d'Odzak.

* La collecte des données sur les crimes commis se poursuit.